

**Province de NAMUR - Arrondissement de PHILIPPEVILLE - Commune de DOISCHE**

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL du 9 octobre 2008 à 20 Heures.**

**PRESENTS :** M. André DRICOT, Bourgmestre-Président;  
M. Philippe BELOT, Mme Sabine MAGIS, M. Georges DE  
COSTER, Echevin (e) s;  
MM. Pascal JACQUIEZ, Michel PAULY, ~~Christian HERNOUX~~,  
Mme Sophie VERHELST, M. Jacques PETITJEAN, Mme Brigitte  
GILLES, M. Christian LATHURAZ. Conseiller (e) s Communaux;  
Mme Sabrina LAUVAUX, Présidente du CPAS ;  
M. Sylvain COLLARD, Secrétaire Communal ff.

**Le Conseil se trouve réuni en ses lieux ordinaires pour délibérer dès 20 H sous la présidence de Monsieur André DRICOT, Bourgmestre.**

**L'ordre du jour se trouve entamé.**

---

Monsieur le Bourgmestre demande aux membres du Conseil de décréter l'urgence pour un point qui ne figure pas à l'ordre du jour. Il s'agit de prendre acte de la démission de Monsieur Georges Collart en tant que Conseiller de l'Aide sociale. **L'urgence est admise à l'unanimité.**

**Tous les points sont votés à l'unanimité, sauf stipulation contraire.**

**SEANCE PUBLIQUE**

**1° Modifications budgétaires N° 03 et 04/2008.**

Les modifications budgétaires ordinaire n°3 et extraordinaire n°4 sont **approuvées**.

- Le nouveau résultat du budget **ordinaire** est arrêté aux chiffres figurant ci-dessus :

<b><u>A l'exercice propre</u></b>	<b><u>A l'exercice général</u></b>
Recettes : 3.218.738,20	Recettes : 4.488.721,64
Dépenses : 3.060.768,23	Dépense : 3.641.303,20
Boni : + 157.969,97 €	Boni : 847.418,44

- Le nouveau résultat du budget **extraordinaire** est arrêté aux chiffres figurant ci-dessus :

<b><u>A l'exercice propre</u></b>	<b><u>A l'exercice général</u></b>
Recettes : 1.146.339,80	Recettes : 1.914.084,48
Dépenses : 1.660.669,71	Dépense : 1.914.084,38
Mali : - 514.329,91€	Boni : + 0,10 €

---

2° **Marché de service d'assurance collective des pensions de retraite et de survie à charge de la Commune – Approbation cahier spécial des charges – Choix du mode de passation – Décision.**

Le Conseil,

**DECIDE**

QU'un marché de service d'assurance collective des pensions de retraite et de survie à charge de la Commune soit passé par la procédure **ADJUDICATION PUBLIQUE**, après publication de l'avis de marché requis, conformément aux articles 13,14, et 15 de la loi du 24.12.1993 relative aux marchés publics et à l'article 12 de l'arrêté royal d'application du 08.01.1996.

---

3° **Plan triennal 2007-2009 – Pt 2007.01 - Réfection de la rue de Fombay – Approbation avenant n°2 – Décision.**

Le Conseil,

**APPROUVE** l'avenant n°2 au montant de 13.389,86 € TVAC.

**APPROUVE** la prolongation du délai d'exécution à 47 jours ouvrables.

---

4° **Devis forestiers – Approbation devis SS/721/1/2008.**

Le Conseil,

**APPROUVE** le devis dont question ci-dessus au montant total de 43.457,99 EUR TVAC. Le coût réel de ce devis est de 15.038,74 € avec une subvention estimée à 17014,15 €.

---

5° **Restauration logement rue Philippe Buchez à Matagne-La-Petite  
Approbation contrat d'étude BT 08-124 et convention coordination sécurité et santé.**

Le Conseil,

**CONFIE** à INASEP la réalisation du projet de restauration de l'immeuble rue Philippe Buchez, 1 à Matagne-La-Petite ainsi que la mission de coordinateur projet et réalisation.

---

5° bis **Devis forestiers – Approbation devis SS/721/8/2008.**

Le Conseil,

**APPROUVE** le devis dont question ci-dessus au montant total de **62.855,87 EUR TVAC**. Le coût réel de ce devis est de **38.226,68 €** avec une subvention estimée à **11.410,02 €**

---

5° ter **Décision sur modification procédure location chasse.**

Le Conseil,

**DECIDE**, par 9 oui et 1 abstention (C. LATHURAZ), de stopper la procédure de location publique et de revenir à la procédure de location à gré pour le lot 7.

---

**6° Prise d'acte de la démission de Monsieur Georges Collart comme conseiller de l'aide sociale**

**Le Conseil,**

**ACCEPTE** la démission de Monsieur Georges Collart comme conseiller de l'Aide sociale

---

**6° bis) Approbation PV de la séance précédente du Conseil Communal.**

La séance du Conseil communal s'étant déroulée sans intervention, le procès-verbal est considéré comme approuvé.

---

**HUIS CLOS**

**7° Enseignement communal : désignations du 1/10/2008 au 30/06/2009 – ratification délibérations du Collège Communal du 30/09/2008 désignant :**

- Madame PAULET Christelle, institutrice maternelle à titre temporaire à mi-temps dans un emploi vacant.
- Mademoiselle ALLEBROECK Anne-Michèle, institutrice primaire à titre temporaire à temps plein dans un emploi vacant – complément de direction.
- Mademoiselle BECK Valérie, institutrice primaire - Maîtresse d'adaptation - à titre temporaire à temps plein dans un emploi vacant.
- Mademoiselle GEVENOIS Géraldine, institutrice primaire à titre temporaire à mi-temps dans un emploi non vacant en remplacement de Madame Valérie GILLES, en interruption de carrière à mi-temps du 1/09/2008 au 31/08/2009.
- Mademoiselle GEVENOIS Géraldine, maîtresse de morale à titre temporaire dans un emploi vacant à raison de 10 périodes/semaine.
- Madame MOSKALUK Valérie, maîtresse de religion catholique à titre temporaire dans un emploi vacant à raison de 12 périodes/semaine.

La séance est terminée, il est 20 heures 30 minutes.  
Le Président lève la séance.

---

**Par le Conseil,**

**Le Secrétaire ff,  
S. COLLARD**

**Le Bourgmestre,  
A. DRICOT.**